



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Règlement  
**Championnat du 10 km**  
Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 - Stade  
Punaruu

### **ARTICLE 1 – ORGANISATEURS**

Le **Championnat de Polynésie Française du 10 Km** sur route est organisé par la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française.

### **ARTICLE 2 - DATE, LIEU et HORAIRE**

Le départ de cette course sera donné **le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 à 17h30** dans le stade de la PUNARUU.

### **ARTICLE 3 – CIRCUIT**

Le départ et l'arrivée seront situés dans l'enceinte du Stade de la Punaruu.  
Le point du départ juste devant la ligne du 1500m, l'arrivée sur la ligne du 60m.  
Le parcours se fera dans le stade et la zone industrielle de la Punaruu, 4 tours à effectuer.

Chaque kilomètre sera marqué sur la route, le km 5 étant dans le stade quelques mètres après la ligne du 200m.

### **ARTICLE 4 – PARTICIPATION**

Cette course est ouverte à tous, licenciés compétition ou athlé-running FAPF ainsi que non licenciés FAPF à partir de la catégorie Cadet (athlètes nés en 2007 ou avant).

La date limite pour prendre une licence à la FAPF afin de participer à ce championnat est fixée au jeudi 29 juin 2023 (date de transmission du bordereau par le club), pour une saisie sur SIFFA par le club le vendredi au plus tard.

**CERTIFICAT MEDICAL** : Pour les non licenciés à la FAPF ou à la FFA ou à la FTT (triathlon), un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du triathlon en compétition ou de la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou une copie sera exigé lors de l'inscription.

### **ARTICLE 5 – LIEU ET DROIT D'INSCRIPTIONS**

Pour les licenciés FAPF : L'inscription est gratuite et se fera par l'intermédiaire des clubs. Ces derniers adresseront leurs inscriptions au plus tard le mardi précédant la course (20h00 terme de rigueur).

Pour les non licenciés à la FAPF, les inscriptions se feront au Magasin *OLYMPIANS SPORTS* à Fare-Ute à partir du lundi 19 juin et jusqu'au samedi 1er juillet 2022 à 11h00 ou en ligne sur

<https://www.fenuamoove.pf/> jusqu'au vendredi 30 juin à 23h59.

Le droit d'inscription est fixé à 1500 F.

Les licenciés FAPF qui iraient s'inscrire individuellement chez Olympians Sports devront s'acquitter du droit d'inscription de 1500 F.

Les inscriptions tardives sont aussi possibles le jour de la course à partir de 16h et jusqu'à 17h au plus tard contre un droit d'inscription porté à **2500F**. licenciés et non licenciés. Les chèques devront être établis à l'ordre de « Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française » ou « FAPF ».

## **ARTICLE 6 : RAVITAILLEMENTS**

Un poste avec de l'eau sera installé sur la piste du stade aux environs du 50m. Aucun ravitaillement ne sera autorisé en dehors de ce poste officiel sous peine de disqualification.

Un athlète peut porter avec lui, tout ravitaillement ou toute boisson, à condition que ce soit depuis le départ ou après récupération au poste officiel. Ce qui autorise gourdes et camelback.

De l'eau sera disponible au départ et à l'arrivée.

## **ARTICLE 7 : PORT DU MAILLOT.**

Cette épreuve étant un Championnat de Polynésie Française, les athlètes licenciés de la FAPF devront obligatoirement revêtir un maillot aux couleurs de leur club durant toute la compétition y compris sur le podium lors de la remise des médailles.

Les autres participants devront revêtir un maillot selon leur convenance (pas de torse nu).

## **ARTICLE 8 : DOSSARDS.**

Les dossards seront disponibles sur place au secrétariat le jour de la course à partir de 16h, éventuellement contre remise du certificat médical (ou copie du CM) pour les non-licenciés (inscriptions tardives).

Ils devront être épinglés devant de manière à être facilement visibles par les officiels de courses à l'arrivée.

## **ARTICLE 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Les participants devront se soumettre au présent règlement sous peine de disqualification. Les points de règlement et de sécurité seront rappelés par le Juge Arbitre de l'épreuve, peu avant le départ.

## ARTICLE 10 : CLASSEMENTS.

Pour les licenciés **compétition** FAPF, un titre de Champion de Polynésie Française sera décerné dans chacune des catégories suivantes : Cadet, Junior, Espoir + Senior, Master 1, 2, 3 et 4 Hommes et Femmes.

**Les licenciés athlé-running FAPF et les non licenciés ne sont pas éligibles au classement du Championnat de Polynésie Française.**

**Toutefois, un classement scratch Féminin et Masculin sera établi (ouvert à tous).**

## ARTICLE 11 : RECOMPENSES.

- Les 3 premiers licenciés compétition FAPF de chaque catégorie seront récompensés dans le cadre du Championnat de Polynésie Française (Médaille Or, Argent et Bronze)
- Les trois premiers du classement scratch Hommes et Femmes (Trophée).
- Le club FAPF le mieux représenté (Trophée)
- Le club FAPF le + performant avec addition du temps des 3 premiers hommes et 3 premières femmes (Trophée)

Un Tshirt souvenir offert « **DIFFERENTS PARTENAIRE** » sera attribué à chacun des finisseurs contre restitution du dossard après l'arrivée.

## ARTICLE 11.2 : RAPPEL DES CATEGORIES FAPF.

Catégorie	Années de naissance	Âge	Catégorie	Années de naissance	Âge
<b>Cadet</b>	2006 à 2007	16 à 17 ans	<b>Master 1</b>	1988 à 1974	35 à 49 ans
<b>Junior</b>	2004 à 2005	18 à 19 ans	<b>Master 2</b>	1973 à 1964	50 à 59 ans
<b>Espoir</b>	2001 à 2003	20 à 22 ans	<b>Master 3</b>	1963 à 1954	60 à 69 ans
<b>Senior</b>	1989 à 2000	23 à 24 ans	<b>Master 4</b>	1953 et avant	70 ans et plus

## ARTICLE 12 : COUVERTURE MEDICALE, ET ASSURANCE.

Une assurance de type RC sera prise par l'organisateur pour les non licenciés. La couverture médicale sera assurée par la Fédération Polynésienne de Protection Civile.

## ARTICLE 13 : RECLAMATIONS.

Dans le cas d'une réclamation, celle-ci devra être manuscrite et adressée au Juge Arbitre accompagnée de la somme de 10 000 F dans un délai maximum de vingt minutes après l'affichage des résultats officiels.

En cas de non recevabilité, les 10000 F seront retenus par la FAPF.

